

6319	Principaux problèmes (grille NABE)	Objetifs spécifiques	Mesures opérationnelles				Précisions		Faisabilité	Délais	Impact	Matières	Commentaires				
			Déjà actées		À mettre en œuvre		Sous-secteurs	U						C	T	R	R
			Mesure	Code	Mesure	Code											
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	QUALITÉ : Pollutions diffuses d'origine agricole	Pil'azote 38 (depuis 7 ans) diagnostic des pratiques, programmes actions couverture sol, recensement périmètres protection, pilotage fertilisation, réglage des pulvérisateurs, alternatives au désherbage		Etendre la mesure à toutes les AEP		6319						Pesticides : notamment atrazine et DEA dans les AEP. Nitrates : variabilité amont/aval car les apports de la molasse font dilution. Depuis 2 ans, focalisation sur les aires d'alimentation des AEF				
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	QUALITÉ : Pollutions diffuses d'origine agricole	2005 : campagne d'analyses DDASS suite surveillance Diren		Substituer certaines cultures par d'autres présentant moins de pressions polluantes voire pratiquement plus (prairies)	5D03	6319						Promotion de l'agriculture biologique. A Saint-Jean-de-Bournay, système polyculture élevage où la nouvelle PAC modifiera peut-être l'équilibre maïs/herbe.				
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	QUALITÉ : Pollutions diffuses d'origine agricole			Inciter les élus à ne pas abandonner les captages AEP au profit de l'interconnexion		6319						Privilégier la prévention par rapport au traitement. / Contrat de rivière terminé, relai à venir				
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	QUALITÉ : Pollutions domestiques	Suppression de systèmes d'épuration, suppression des rejets en nappe et transfert jusqu'au Rhône à Reventin-Vaugris				6319						(Faiblesse des écoulements de surface)				
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	QUALITÉ : Risque hydrocarbures incompatible avec usage AEP	Identifier des sites et sols pollués ayant un impact sur le milieu	5A08			6319c						Intégrer les alluvions de la Sévenne à cette ME / Pour mémoire, captages d'une industrie agroalimentaire : incertitude sur le niveau exploité : alluvions ou molasse ?				
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	Quantitatif : pression prélèvements en nappes agricoles et domestiques / Pression foncière	Tours d'eau (Arrêté préfectoral)		Etablir et adopter des règles de gestion dans des protocoles, SAGE, règlements d'eau, ou accords cadre (irrigation ou hydroélectricité)	3A11	6319						Aggravation des étiages à l'aval				
Objectifs DCE	Atteinte du bon état écologique	Quantitatif : pression prélèvements en nappes agricoles et domestiques / Pression foncière	Projet de charte en cours, gestion concertée tous usagers (MO étude synd. Quatre vallées)		Généraliser le comptage de tous les prélèvements et en assurer le suivi et la bancarisation sur le BV	3A02	6319						Harmonisation avec les outils de gestion du territoire (2 Scot, 2 contrats de pays) Forte pression foncière				
Objectifs DCE	Respect des objectifs Zones protégées																
Objectifs DCE	Enjeu AEP	Méconnaissance / quantitatif											Fort potentiel quantitatif				
Objectifs DCE	Non dégradation des milieux																
SDAGE	Actions de gestion sur l'ensemble du BV				SAGE improbable								Les moyens manquent pour mettre en place un SAGE, à moins de le limiter à une problématique précise.				

6319

Sous-secteurs		Rappel du risque NABE			Principaux problèmes					Problèmes persistants en 2015	Objectif final proposé		
N°	Nom	Global	Quantité	Qualité	QUALITÉ Pollutions diffuses d'origine agricole	QUALITÉ Pollutions domestiques	QUALITÉ Risque hydrocarbures incompatible avec usage AEP	Quantitatif pression prélèvements en nappes agricoles et domestiques	—		Bon état 2015	Dérogations	Précisions
6319	Global	fort	doute	fort	x			x		Pollutions diffuses agricoles		Délai 2021	
6319a	Couloir de la Gère-Vésonne	fort	doute	fort	x	x				Pollutions diffuses agricoles		Délai 2021	
6319b	Couloir de la Véga	fort	faible	fort	x	x				Pollutions diffuses agricoles		Délai 2021	
6319c	Alluvions de la Sévenne	fort	faible	fort			x				Bon état		